



Candidat les ROIS DE LA SUPPLY CHAIN 2010

SOCIETE UTILISATRICE	
Nom de la société :	DERET Transporteur
Secteur d'activité	Transport
Chiffre d'affaires annuel	20 M€ (2008)
Effectif	173
Nom du représentant	Jean-Luc FOURNIER – Responsable Communication
SOCIETE PARTENAIRE	
Nom du partenaire	FENWICK-LINDE
Nom du représentant	Christian SAUZIN – Directeur Marketing
1. Problématique	<p>« Notre métier sans polluer » ! On peut être transporteur de métier et éco-responsable. Deret Transporteur, dont le groupe est présent sur le marché du transport routier depuis 1947, apporte une alternative éco-responsable et durable au transport de marchandises dans les centres urbains : la livraison avec une flotte de camions propres 100% électriques. Aucune émission de CO² et un fonctionnement absolument silencieux. Cependant, la « livraison du dernier kilomètre » constitue un challenge à relever et implique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le voisinage, rentrer tôt le matin dans les villes et livrer avant l'ouverture des magasins, crée des nuisances sonores pour le voisinage ; - Pour l'environnement urbain, réaliser les opérations de manutention dans un environnement complexe (passage de trottoirs – pavés irréguliers – seuils de portes ...), constitue des sources de danger pour les piétons ; - Pour le client, livrer le client au plus près de son espace de stockage nécessite de traverser les locaux commerciaux sans les dégrader ; - Pour le chauffeur / livreur, utiliser un transpalette manuel - seul outil permettant de transporter des palettes / rolls et de franchir des obstacles - augmente la pénibilité du travail, les TMS et les risques d'accidents.
2. Solution mise en œuvre (type d'organisation, de logiciel, d'équipements, autres...)	<ul style="list-style-type: none"> - Création de centres d'éclatement en périphérie des agglomérations afin d'approcher la marchandise au plus près du cœur des villes. - Constitution d'une flotte de camions totalement électriques, d'une autonomie de 100 kilomètres et équipés pour la livraison de palettes. - Adaptation de l'outil de manutention au milieu urbain : faible niveau sonore de fonctionnement – réduction de la pénibilité – sécurisation de la charge, de l'opérateur (TMS) et de l'environnement (piétons – clients – locaux). <p>Solution retenue : le nouveau concept de transpalette électrique Fenwick.</p>
3. Objectif	<p>Adopter un matériel de manutention qui s'intègre parfaitement dans le projet « livrer sans polluer » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - respecter l'équilibre écologique (pas d'émission polluante), - diminuer les nuisances sonores pour le voisinage, - faciliter et sécuriser le travail de l'opérateur, - respecter l'environnement de travail du client.
4. Description de l'application (20 lignes)	<p>Le tout nouveau concept de transpalette électrique Fenwick est silencieux et écologique, aussi compact qu'un transpalette manuel, qui autorise le franchissement sans effort pour l'opérateur et en sécurité pour la charge, tout en préservant l'environnement urbain et l'espace de travail du client.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transfert sans effort : moteur de traction intégré à la roue directrice. - Franchissement facilité des bateaux de trottoirs et seuils de portes jusqu'à 70 mm grâce à la roue directrice avant de grand diamètre et aux galets porteurs spécifiques à l'arrière, qui épousent la forme des obstacles. - Faible encombrement et maniabilité : la compacité des batteries Ni/Mh et du système de levage facilite les déplacements dans les espaces exigus. - Réduction du niveau sonore : le pneu de la roue motrice et les galets en caoutchouc permettent de réduire les bruits et de protéger les sols. - Sécurisation sur le hayon : le frein de parc automatique stabilise la charge sur le hayon et immobilise le chariot en pente.
5. Périmètre de l'application (fonctions, pays, sites... concernés)	<p>Deret Transporteur met en place le premier réseau national de distribution électrique avec la création simultanée de 22 agences. Ces agences sont situées au carrefour des grands axes routiers et à moins de 10 km de l'hyper centre</p>

	urbain des 21 plus importantes agglomérations françaises.
6. Date mise en œuvre	Octobre 2009
7. Durée mise en place	4 mois
8. Nombre d'utilisateurs	Tous les chauffeurs utilisant le camion électrique : une flotte de 50 camions.
9. Difficultés rencontrées et réponses apportées	Optimisation du nombre de palettes pouvant être transportées en fonction de la dimension du camion et de l'outil de manutention. → Aménagement spécifique de la caisse du camion pour transporter jusqu'à 6 palettes (1,7 à 2t) et encastrer le transpalette de livraison. → Un transpalette électrique aussi compact qu'un transpalette manuel.
10. Résultats obtenus (qualitatifs <u>et</u> quantitatifs)	300 palettes livrées / jour par camions électriques. Bon accueil de la solution par les clients : - solution permettant de renforcer leur stratégie de développement durable. - pas de bruit - plus de conflit avec le voisinage – préservation des locaux. Motivation des collaborateurs : - amélioration des conditions de travail. - « fierté » de participer à un projet innovant, citoyen et responsable.
11. R.O.I. estimé	Camion électrique Deret : - faible coût d'un « plein » d'électricité : 3,5 € / 100 km. - coût d'achat plus élevé mais économies de maintenance importantes. Concept de transpalette électrique Fenwick : - réduction des coûts liés à la pénibilité (TMS) de la livraison par camion. <i>Info : coût d'un arrêt de travail pour douleurs lombaires (TMS) : 200 € / jour (cotisation assurance maladie et remplacement du chauffeur).</i> + coûts indirects (temps passé à la prévention, communication, formation...) La suppression d'une semaine d'arrêt de travail rentabilise le transpalette Fenwick.
12. Perspectives d'évolution	Face au défi énergétique et environnemental, les enseignes et les collectivités locales se retrouvent en première ligne : comment limiter les pollutions et les nuisances, les impacts sur la santé et le climat et continuer à dynamiser les centres urbains tout en réduisant le transport ? Le tout, sans porter préjudice au développement commercial, attractif et touristique des centres-villes. Pour développer son activité, Deret transporteur souhaite promouvoir son offre «livrer sans polluer» auprès des collectivités locales, soucieuses de préserver leur centre-ville et à la recherche de solutions porteuses d'une image valorisante.
13. En quoi cette solution est-elle innovante ?	En réponse aux nouvelles exigences de nos clients, notre offre de livraison sur les derniers kilomètres par camion électrique et l'utilisation du concept Fenwick constituent la seule offre du marché permettant de respecter les enjeux environnementaux et d'améliorer les conditions de travail des chauffeurs.
14. En quoi le projet a-t-il impacté les performances de l'entreprise ?	Vis-à-vis de nos clients : le réseau « agences » et les « véhicules propres » assurent une offre globalisée, rationnelle et rassurante. Vis-à-vis de nos collaborateurs : s'approprier une solution concrète et propre constitue une opportunité de communication interne. En termes de positionnement sur le marché : capter de nouveaux clients grâce à cette offre nationale et devenir le leader de la livraison sans polluer.
15. Le projet a-t-il une dimension développement durable ? (Si oui, précisez)	Le projet Deret vise à atteindre des objectifs forts d'ici 2012 : - L'approche de la marchandise vers les entrepôts péri-urbains par véhicules thermiques réduira de 15 % les émissions de CO ² grâce à l'éco-conduite, l'utilisation d'huile synthétique et de camions à la norme Euro 5+... - Livrer sur les derniers kilomètres dans 70% des cas par camions électriques, réduit d'ores et déjà le taux de CO ² global de plus de 60%. Le concept de transpalette électrique Fenwick, c'est aujourd'hui plus de confort pour l'opérateur et moins de nuisances sonores en ville. Demain, il sera un acteur de la lutte contre les TMS tout en minimisant son empreinte environnementale (recyclable à 99%).